

# BUFFER MAX MARINE

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 21-Septembre-2007

NH369TCP

CHEMWATCH 6632-78

Version Num:2.0

CD 2008/4 Page 1 sur 13

## Rubrique 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

### IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION

BUFFER MAX MARINE

### IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Chemwatch Pty Ltd

+61 3 9573 3112 or (where available) Toll Free +800 2436 2255

Email chemwatch@chemwatch.net

### UTILISATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION

For product 360.

### SYNONYMES

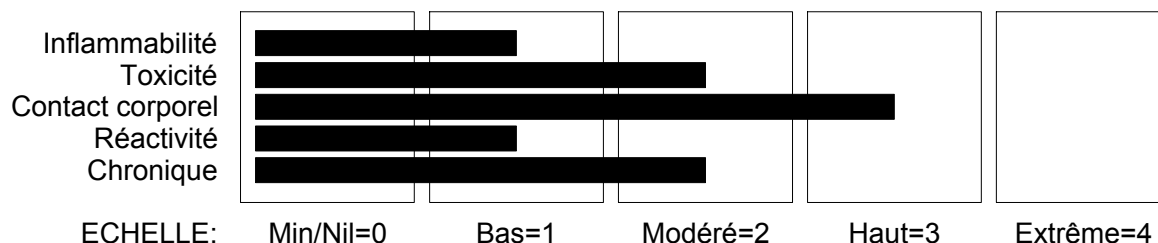
"Formula ID# RM000265"

## Rubrique 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

### NATURE DU DANGER

CONSIDEREE COMME UNE PRÉPARATION DANGEREUSE SELON LA DIRECTIVE 1999/45/CE.

### CLASSIFICATION DU RISQUE



### RISQUE

R Codes

R20

R36/37/38

Phrases Risque

» Nocif par inhalation.

» Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

## Rubrique 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NOM	CAS RN	RIS INT	%
sodium salt, proprietary			40-50
CARBONATE- DE- DISODIUM	497-19-8	Xi	30-40
EC NO: 207-838-8			
Codes Risque : R36			
other non hazardous ingredients, proprietary			10-20

continué...

# BUFFER MAX MARINE

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 21-Septembre-2007

NH369TCP

CHEMWATCH 6632-78

Version Num:2.0

CD 2008/4 Page 2 sur 13

---

## Rubrique 4 - PREMIERS SECOURS

---

### INGESTION

- Rincez la bouche avec beaucoup d'eau.
- Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin.

### YEUX

- » Si ce produit entre en contact avec les yeux :
- Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver avec de l'eau claire.
- S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses.
- Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical.
- Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.

### PEAU

- » Si le produit entre en contact avec la peau:
- Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses.
- Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible).
- Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation.

### INHALE

- Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais.
- Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer.
- Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins.
- Si disponible, administrer de l'oxygène médical par une personne formée. Si la respiration est faible ou est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire.
- Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.

### NOTES POUR LES MÉDECINS

- » En cas d'exposition grave ou souvent répétée à des matériaux contenant de fortes doses d'alcalin :
- Les problèmes respiratoires sont rares mais se produisent parfois à cause d'un œdème des tissus mous. Sauf si une intubation endotrachéale peut avoir lieu avec une vision directe, la cricothyroïdotomie ou la trachéotomie doivent être envisagées. L'oxygène est administré comme prescrit.
- La présence de choc suggère une perforation et requiert une voie intraveineuse et l'administration de liquides.
- Les dommages dus aux alcalins corrosifs ont lieu par nécrose liquéfactive là où la saponification des graisses et la solubilisation des protéines permet une pénétration profonde dans le tissu. Les alcalins continuent de nuire après l'exposition.

#### INGESTION:

- Le lait et l'eau sont les meilleurs diluants L'adulte ne peut boire que des verres d'eau.
- Les agents neutralisants ne doivent jamais être administrés car la réaction exothermique peut faire des dégâts.
- \* La catharsis et l'emesis sont tout à fait contre-indiquées
- \* Le charbon actif n'absorbe pas l'alcalin.
- \* Un lavement gastrique ne doit pas être entrepris.

#### Les soins sont :

- Supprimez l'alimentation par voie orale au début.
- Si l'endoscopie confirme la blessure transmucoale, commencez la prise de stéroïdes seulement dans les premières 48 heures.
- Évaluez avec précision la taille de la nécrose tissulaire avant d'envisager le recours à l'intervention chirurgicale. d. Les patients doivent être encouragés à rechercher des soins médicaux dès qu'ils ont des difficultés pour avaler. (dysphagie)

#### PEAU ET YEUX :

continué...

# BUFFER MAX MARINE

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 21-Septembre-2007

NH369TCP

CHEMWATCH 6632-78

Version Num:2.0

CD 2008/4 Page 3 sur 13

Rubrique 4 - PREMIERS SECOURS

- 
- La blessure doit être irriguée pendant 0-0 minutes.
  - Les blessures aux yeux requièrent de la saline.
- [Ellenhorn Barceloux: Medical Toxicology].

---

## Rubrique 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

### MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Il n'y a pas de restrictions pour le type d'extincteur à utiliser.
- Utiliser un média d'extinction adapté pour la zone concernée.

### LUTTE INCENDIE

- Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque.
- Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection conçus pour lutter contre le feu.

### RISQUE D'INCENDIE/EXPLOSION

- Solide qui présente une combustion difficile ou est difficile à allumer.
  - Eviter la génération de poussières, particulièrement de nuage de poussière dans un lieu non-ventilé ou confiné car les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air ou toutes autres sources d'allumage i.e. flamme ou étincelle, vont provoquer un feu ou une explosion. Des nuages de poussières générées par un fin grattement du solide sont un risque particulier ; l'accumulation de fines poussières peut brûler rapidement et avec force si allumé.
  - Les poussières sèches peuvent également être chargées électrostatiquement par des turbulences, un transport par route, un déchargement dans des conduits d'échappements et durant le transport.
  - La constitution des charges électrostatiques peut être stopper en les reliant et en mettant un contact à la terre.
  - Les équipements de manipulation de poudre tels que collecteurs de poussières, séchoirs et moulins peuvent nécessiter des mesures de protection particulières telles qu'une explosion produisant un grand souffle.
- Les produits de combustion incluent: Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO2), autres produits de pyrolyse typiques de la combustion de produits organiques.
- Peut émettre des fumées toxiques.
- Peut émettre des fumées corrosives.

### INCOMPATIBILITE AU FEU

» Eviter un contact avec les agents oxydants i.e. nitrates, acides oxydants, décolorants avec chlore, chlore de piscine etc. car un allumage peut survenir.

### PROTECTION INDIVIDUELLE

Lunettes:

Lunettes résistant aux produits chimiques.

Gants:

Respirateur:

Particulaire

---

## Rubrique 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

### ECLABOUSSURES MINEURES

- Retirer les sources d'allumage.
- Nettoyer les éclaboussures immédiatement.
- Eviter les contacts avec les yeux et la peau.
- Contrôler les contacts des individus en utilisant un équipement de protection.
- Utiliser les procédures de nettoyage à sec et éviter de générer de la poussière.
- Disposer dans un container étiqueté pour le traitement.

continué...

# BUFFER MAX MARINE

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 21-Septembre-2007

NH369TCP

CHEMWATCH 6632-78

Version Num:2.0

CD 2008/4 Page 4 sur 13

## Rubrique 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

### ECLABOUSSURES MAJEURES

» Risque modéré.

- ATTENTION: Avertir le personnel dans la zone.
  - Alerter les Services d'urgences et leur indiquer la nature et le lieu du risque.
  - Vérifier les contacts personnels en portant des équipements de protection.
  - Prévenir, par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et les cours d'eau.
  - Récupérer autant de produit que possible.
  - SI SEC: Utiliser les procédures de nettoyage à sec et éviter e générer de la poussière. Collecter les résidus et les placer dans des sacs en plastique fermés ou autres containers pour un traitement. SI MOUILLE: Aspirer/pelleter et placer dans des containers étiquetés pour un traitement.
  - TOUJOURS: Laver la zone avec une grande quantité d'eau et prévenir les écoulements d'entrer dans les drains.
  - En cas de contamination des drains ou des voies d'eau, prévenir les Services d'Urgences.
- 

## Rubrique 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

---

### MANIPULATION

- Eviter tout contact personnel, inhalation incluse.
- Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition.
- Utiliser dans un lieu bien ventilé.
- Prévenir une concentration dans les trous et les creux.
- NE PAS entrer dans des espaces confinés avant que l'atmosphère ne soit vérifiée.
- NE PAS permettre un contact du produit avec le corps, la nourriture ou des ustensiles de cuisine.
- Eviter un contact avec un matériel incompatible.
- Durant la manipulation, NE PAS manger, boire ou fumer.
- Conserver les containers fermés de manière sûre s'ils sont non utilisés.
- Eviter les dommages physiques des containers.
- Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après une manipulation.
- Les vêtements de travail doivent être nettoyer séparément.
- Blanchir les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
- Utiliser des conditions de travail appropriées.
- Suivre les recommandations de stockage et de manipulation du fabricant.
- L'atmosphère doit être régulièrement comparée aux standards établis afin d'assurer que des conditions de travail sûres sont maintenues.

Les containers vides peuvent contenir des poussières résiduelles qui possèdent le potentiel de s'accumuler après une certaine période de repos. De telles poussières sont susceptibles de s'enflammer au contact d'une source d'inflammation appropriée.

- NE PAS couper, perce, limer ou souder de tels containers.
- De plus, s'assurer qu'une telle activité n'est pas réalisée à proximité de containers pleins, partiellement remplis ou vides, sans une autorisation appropriée pour la sécurité du lieu de travail.

### STOCKAGE

- » N'utilisez pas des récipients en aluminium ni des récipients galvanisés.
- Container polyéthylène ou polypropylène.
- Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.

### INCOMPATIBILITE DE STOCKAGE

» Les métaux et leurs oxydes ou sels peuvent réagir violemment avec le trifluorure de chlore. Ce dernier est un agent oxydant hypergolique. Il s'enflamme par contact (sans source externe de chaleur ou d'allumage) avec des carburants connus - un contact avec ces matériaux, en conjonction avec une température ambiante moyenne ou

continué...

# BUFFER MAX MARINE

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 21-Septembre-2007

NH369TCP

CHEMWATCH 6632-78

Version Num:2.0

CD 2008/4 Page 5 sur 13

Rubrique 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

légèrement élevée, est souvent violent et peut provoquer un allumage. L'état de subdivision peut affecter les résultats.

En présence d'humidité, le produit est corrosif pour l'aluminium, le zinc et l'étain, produisant du gaz hydrogène fortement inflammable.

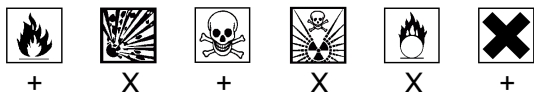
Eviter les acides forts.

• Eviter le contact avec le cuivre, l'aluminium et leurs alliages.

## NECESSITE POUR LE STOCKAGE

- Stockez-le dans son récipient d'origine.
- Maintenez les récipients bien scellés.
- Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré.
- Stockez-le loin de matériels incompatibles et de récipients contenant des aliments.
- Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y ait pas de fuite.
- Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.

## STOCKAGE SECURISE AVEC D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES CLASSES



+: *Peuvent être stockés ensemble*

O: *Peuvent être stockés ensemble en suivant des mesures spécifiques*

X: *Ne doivent pas être stockés ensemble*

## Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Contrôles de l'exposition

Source	Matériel	VME mg/m <sup>3</sup>
France Threshold Limit Values for Occupational Exposure - VLE/VME (French)	sodium carbonate (Poussières réputées sans effet spécifique)	10, 5

### DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

» C'est le but de l'ACGIH (et des autres agences) de recommander les TLV (ou leurs équivalents) pour toutes les substances pour lesquelles il y a une preuve d'effets sur la santé pour des concentrations aériennes rencontrées sur le lieu de travail. A la date d'aujourd'hui, aucun TLV n'a été établi, même si le produit peut causer des effets négatifs sur la santé (comme en témoigne les expérimentations animales ou les expériences cliniques). Les concentrations aériennes doivent être maintenues aussi faibles que pratiquement possible et une exposition professionnelle doit être conservée à un minimum. REMARQUE: le standard d'exposition professionnel ACGIH pour les Particules Autrement Non Classées (P.N.O.C.) ne s'applique pas.

Les irritants sensoriels sont des produits chimiques qui produisent des effets secondaires temporaires et indésirables pour les yeux, le nez et la gorge. Les standards d'exposition professionnels historiques pour ces irritants ont été basés sur l'observation de réponses de travailleurs à de des concentrations aériennes variées. Les attentes actuelles nécessitent que presque chaque individu doive être protéger contre une irritation sensorielle mineure et les standards d'exposition sont établis en utilisant les facteurs d'incertitudes ou les facteurs de sécurité de 5 à 10 ou plus. A l'occasion, des niveaux des effets non-observables (NOEL) d'animaux sont utilisés pour déterminer ces limites quand les résultats humains ne sont pas disponibles. Une approche additionnelle, utilisé

continué...

# BUFFER MAX MARINE

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 21-Septembre-2007

NH369TCP

CHEMWATCH 6632-78

Version Num:2.0

CD 2008/4 Page 6 sur 13

## Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

typiquement par le comité TLV (USA) pour la détermination des standards respiratoires pour ce groupe de produits chimiques, a été d'assigner des valeurs seuils (TLV C) pour les irritants à action rapide et pour assigner des limites d'exposition à court terme (TLV STEL) quand le poids des preuves de l'irritation, de la bio-accumulation et d'autres finalités se combinent pour garantir une telle limite. Par contraste, la commission MAK (Allemagne) utilise un système en cinq catégories basé sur l'odeur forte, l'irritation locale et la demi-vie d'élimination. Toutefois, ce système est en train d'être remplacé pour être consistant avec le Comité Scientifique de l'Union Européenne (EU) pour les Limites d'Exposition Professionnelle (SCOEL) ; qui est plus proche de celui des USA. L'OSHA (USA) conclut que l'exposition à des irritants sensoriels peut provoquer : Inflammation Susceptibilité augmentée aux autres irritants et agents infectieux. Aboutissement à une dysfonction ou une blessure permanente La permission une meilleure absorption des substances à risque et Acclimatation du travailleur aux propriétés d'alerte à l'irritation à ces substances et donc augmente de fait le risque de surexposition.

### DONNEES SUR LES INGREDIENTS

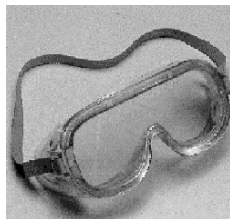
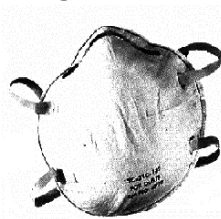
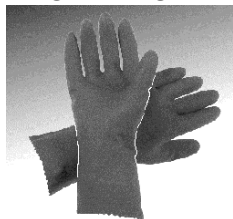
CARBONATE-DE-DISODIUM:

» C'est le but de l'ACGIH (et des autres agences) de recommander les TLV (ou leurs équivalents) pour toutes les substances pour lesquelles il y a une preuve d'effets sur la santé pour des concentrations aériennes rencontrées sur le lieu de travail. A la date d'aujourd'hui, aucun TLV n'a été établi, même si le produit peut causer des effets négatifs sur la santé (comme en témoigne les expérimentations animales ou les expériences cliniques). Les concentrations aériennes doivent être maintenues aussi faibles que pratiquement possible et une exposition professionnelle doit être conservée à un minimum. REMARQUE: le standard d'exposition professionnel ACGIH pour les Particules Autrement Non Classées (P.N.O.C.) ne s'applique pas.

Les irritants sensoriels sont des produits chimiques qui produisent des effets secondaires temporaires et indésirables pour les yeux, le nez et la gorge. Les standards d'exposition professionnels historiques pour ces irritants ont été basés sur l'observation de réponses de travailleurs à de des concentrations aériennes variées. Les attentes actuelles nécessitent que presque chaque individu doive être protéger contre une irritation sensorielle mineure et les standards d'exposition sont établis en utilisant les facteurs d'incertitudes ou les facteurs de sécurité de 5 à 10 ou plus. A l'occasion, des niveaux des effets non-observables (NOEL) d'animaux sont utilisés pour déterminer ces limites quand les résultats humains ne sont pas disponibles. Une approche additionnelle, utilisé typiquement par le comité TLV (USA) pour la détermination des standards respiratoires pour ce groupe de produits chimiques, a été d'assigner des valeurs seuils (TLV C) pour les irritants à action rapide et pour assigner des limites d'exposition à court terme (TLV STEL) quand le poids des preuves de l'irritation, de la bio-accumulation et d'autres finalités se combinent pour garantir une telle limite. Par contraste, la commission MAK (Allemagne) utilise un système en cinq catégories basé sur l'odeur forte, l'irritation locale et la demi-vie d'élimination. Toutefois, ce système est en train d'être remplacé pour être consistant avec le Comité Scientifique de l'Union Européenne (EU) pour les Limites d'Exposition Professionnelle (SCOEL) ; qui est plus proche de celui des USA.

L'OSHA (USA) conclut que l'exposition à des irritants sensoriels peut provoquer : Inflammation Susceptibilité augmentée aux autres irritants et agents infectieux. Aboutissement à une dysfonction ou une blessure permanente La permission une meilleure absorption des substances à risque et Acclimatation du travailleur aux propriétés d'alerte à l'irritation à ces substances et donc augmente de fait le risque de surexposition.

### PROTECTION INDIVIDUELLE



### YEUX

- Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.
- Masque chimique.
- Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits

continué...

# BUFFER MAX MARINE

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 21-Septembre-2007

NH369TCP

CHEMWATCH 6632-78

Version Num:2.0

CD 2008/4 Page 7 sur 13

## Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

irritants et toutes les lentilles les concentrent. NE mettez PAS des lentilles de contact.

### MAINS/PIEDS

» La durée et l'aptitude des types de gants dépendent de l'usage. Les facteurs suivants sont importants lors du choix de gants : fréquence et durée des contacts, résistance chimique du matériau qui constitue les gants, épaisseur des gants et dextérité.

### AUTRE

- Tenue complète.
- Tablier en P.V.C.
- Crème protectrice.
- Crème nettoyante pour la peau.
- Unité de lavement des yeux.

### RESPIRATEUR

Facteur de protection	Respirateur à demi-masque	Masque respiratoire complet	Masque à adduction d'air
10 x ES	P1 conduit d' air*	- -	PAPR- P1
50 x ES	Conduit d' air**	P2	PAPR- P2
100 x ES	-	P3	-
		Conduit d' air*	-
100+ x ES	-	Conduit d' air**	PAPR- P3

- Pression négative sur demande \*\* - Débit continu.

La concentration locale du produit, la quantité et les conditions d'utilisation déterminent le type d'équipement de protection professionnel requis. Pour plus de renseignements, consultez les données spécifiques sur site de CHEMWATCH (si disponible), ou votre Conseiller en sécurité et santé professionnelle.

### MOYENS TECHNIQUES VISANT À RÉDUIRE L'EXPOSITION À LA SUBSTANCE

» Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un bon ajustement des vêtements est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales. Un appareil de respiration autonome approuvé (SCBA) peut être nécessaire dans certaines situations. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et lieux de stockage. Les contaminants aériens générés sur le lieu de travail possèdent des vitesses "d'échappement" variées qui, à leurs tours, déterminent la "vitesse de capture" de la circulation d'air frais nécessaire pour retirer effectivement le contaminateur.

Type de Contaminant :	Vitesse de l' air :
Solvant, vapeurs, dégraissage, etc... évaporation depuis réservoir (en plein air).	0.25 à 0.5 m/s (50- 100 f/min.)
Aérosols, fumées provenant d' opérations de remplissage, intermittent remplissage de containers, transferts par convoyeurs à faible vitesse, soudure, emanations de jets, fumées d' acide de revêtements métalliques, décapage (libération à une faible vitesse dans la zone de génération)	0.5- 1 m/s (100- 200 f/min.)
jets directs, sprays de peinture dans de petites cabines remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gas (création active dans la zone de mouvement d' air rapide)	1- 2.5 m/s (200- 500 f/min.)
frottements, explosion abrasive, tonnelage, meules à haute vitesse poussières générées	2.5- 10 m/s (500- 2000 f/min.)

continué...

# BUFFER MAX MARINE

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 21-Septembre-2007

NH369TCP

CHEMWATCH 6632-78

Version Num:2.0

CD 2008/4 Page 8 sur 13

## Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

(libérées à une forte vitesse initiale dans une zone de mouvement d' air très rapide)

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Valeur basse de l' intervalle

1 : Courants d' air minimums dans la pièce ou favorables à la capture

2 : Contaminateurs à faible toxicité ou de valeurs nuisibles seulement.

3 : Intermittent, faible production

4 : Large console ou grande masse d' air en mouvement

Valeur haute de l' intervalle

1 : courants d' air perturbant la pièce

2 : des contaminateurs à forte toxicité

3 : Forte production, usage intensif

4 : Petite console de contrôle uniquement

Une théorie simple montre que la vélocité de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vélocité diminue généralement avec la carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vélocité de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

## Rubrique 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Miscible avec de l' eau.

Alcalin.

Poids Moléculaire: Pas Applicable

Point/intervalle de fusion (°C): Pas Disponible

hydrosolubilité (g/L): Miscible

pH (1% solution): 9.48 (0.5g in DI)

Composé volatile (%vol): Pas Applicable

Densité relative de vapeur (air=1): Pas

Applicable

Limite inférieure d' explosivité (LIE): Pas

Applicable

Température d' auto- combustion (°C): Pas

Applicable

État: Solide divisé

Point/intervalle d' ébullition (°C): Pas Applicable

Densité relative (eau=1): Pas Disponible

pH (comme fourni): Pas Applicable

Pression de vapeur (kPa): Pas Applicable

Taux d' évaporation: Pas Applicable

Point d' éclair (°C): Pas Applicable

Limite supérieure d' explosivité (LSE): Pas

Applicable

Temp de décomposition (°C): Pas Disponible

Viscosité: Pas Applicable

## Rubrique 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### CONDITIONS À ÉVITER

- Présence de matériaux incompatibles.
- Le produit est considéré stable.

continué...

# BUFFER MAX MARINE

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 21-Septembre-2007

NH369TCP

CHEMWATCH 6632-78

Version Num:2.0

CD 2008/4 Page 9 sur 13

Rubrique 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

• Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

*Pour les matériaux incompatibles - voir rubrique 7 - Manipulation et stockage*

---

## Rubrique 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

### EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE

#### EFFETS AIGU SUR LA SANTE

##### INGESTION

» Le produit n'est pas connu pour produire des effets négatifs sur la santé suite à son ingestion (tel que classifié dans les directives CE utilisant des animaux). Néanmoins, les effets négatifs systématiques sont apparus suivant l'exposition d'animaux à au moins une autre manière et une bonne hygiène nécessite que les expositions soient maintenues à un minimum.

##### YEUX

» preuves que le produit puisse provoquer une irritation des yeux chez certaines personnes et des dommages aux yeux pendant 24 heures ou plus après l'instillation. Une inflammation importante peut s'ensuivre avec des rougeurs. Il peut y avoir des dommages à la cornée. A moins qu'un traitement prompt et adéquat, il peut s'ensuivre une perte permanente de la vision. La conjonctivite peut apparaître après des expositions répétées.

##### PEAU

» Le produit peut provoquer une inflammation faible mais significative de la peau survenant directement après le contact ou après une certaine période de temps. Une exposition répétée peut provoquer un eczéma de contact qui est caractérisée par des rougeurs, des tuméfactions et des ampoules.  
» Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.

##### INHALE

» L'inhalation de poussières générés par le produit durant une manipulation normale, peut être nocive.  
» Le produit à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons.

#### EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTE

» Une exposition à long terme à des irritants respiratoires peut engendrer des maladies de ces mêmes voies respiratoires, impliquant des difficultés de la respiration ainsi que des problèmes systémiques associés.  
Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme.  
Une exposition à long terme à de fortes concentrations en poussière peut modifier la fonction des poumons (i.e. pneumoconiose) provoquée par les particules de moins de 0,5 microns pénétrant et restant dans les poumons. Un symptôme principal est un souffle court et difficile. Des zones d'ombre dans les poumons sont présentes sur les Rayon-X.

continué...

# BUFFER MAX MARINE

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 21-Septembre-2007

NH369TCP

CHEMWATCH 6632-78

Version Num:2.0

CD 2008/4 Page 10 sur 13

Rubrique 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

## Buffer Max Marine

### Toxicité et irritation

» A moins qu'autrement les données spécifiées soient extraites du RTECS -  
Registre des Effets Toxiques des Produits Chimiques.

» Les symptômes semblables à l'asthme peuvent durer des mois ou même des années après que l'exposition ai cessée. Ceci peut être du à une condition non-allergique connue comme syndrome réactif de dysfonctionnement des voies respiratoires (RADS) qui peut apparaître à la suite d'une exposition à des forts niveaux de composés fortement irritants. Les critères clés pour le diagnostique d'un RADS incluent l'absence de maladie respiratoire précédente, chez un individu non-atypique, avec l'apparition abrupte de symptômes semblables à l'asthme dans les minutes ou les heures à une exposition connue à l'irritant. Un modèle de respiration réversible, au spiromètre, avec la présence modérée à importante d'hyperactivité des bronches au cours d'un test à la méthacholinium et l'absence d'une inflammation lymphatique minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères pour le diagnostique d'un RADS.

Le RADS (ou asthme) suivant une inhalation irritante est un désordre rare avec des taux reliés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. D'un autre côté, une bronchite industrielle est un désordre qui peut apparaître en tant que résultat d'une exposition à de fortes concentrations de substances irritantes (souvent particulière dans la nature) et est complètement réversible après que les expositions ont cessé. Le désordre est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus.

Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écailles et un épaissement de la peau.

### CARBONATE-DE-DISODIUM:

» A moins qu'autrement les données spécifiées soient extraites du RTECS -  
Registre des Effets Toxiques des Produits Chimiques.

### TOXICITÉ

Orale (rat) HDL50: 4090 mg/kg

Inhalatoire (rat) LC50: 2300 mg/m<sup>3</sup>/2h

### IRRITATION

Peau (lapin): 500 mg/24h Doux

Yeux (lapin): 100 mg/24h Modéré

Yeux (lapin): 100 mg/30s Doux

Yeux (lapin): 50 mg SÉVÈRE

» Les symptômes semblables à l'asthme peuvent durer des mois ou même des années après que l'exposition ai cessée. Ceci peut être du à une condition non-allergique connue comme syndrome réactif de dysfonctionnement des voies respiratoires (RADS) qui peut apparaître à la suite d'une exposition à des forts niveaux de composés fortement irritants. Les critères clés pour le diagnostique d'un RADS incluent l'absence de maladie respiratoire précédente, chez un individu non-atypique, avec l'apparition abrupte de symptômes semblables à l'asthme dans les minutes ou les heures à une exposition connue à l'irritant. Un modèle de respiration réversible, au spiromètre, avec la présence modérée à importante d'hyperactivité des bronches au cours d'un test à la méthacholinium et l'absence d'une inflammation lymphatique minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères pour le diagnostique d'un RADS.

Le RADS (ou asthme) suivant une inhalation irritante est un désordre rare avec des taux reliés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. D'un autre côté, une bronchite industrielle est un désordre qui peut apparaître en tant que résultat d'une exposition à de fortes concentrations de substances irritantes (souvent particulière dans la nature) et est complètement réversible après que les expositions ont cessé. Le désordre est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus.

Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écailles et un épaissement de la peau.

continué...

# BUFFER MAX MARINE

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 21-Septembre-2007

NH369TCP

CHEMWATCH 6632-78

Version Num:2.0

CD 2008/4 Page 11 sur 13

---

## Rubrique 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

---

No data

---

## Rubrique 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

---

» Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi.

Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :

- La réduction,
- La réutilisation
- Le recyclage
- L'élimination (si tout le reste a échoué)

Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci. Les considérations sur la durée de conservation doivent également être prises en compte lors de la prise de décision de ce type. Remarquer que les propriétés du produit peuvent changer lors de son utilisation, et qu'un recyclage ou une réutilisation n'est pas toujours possible.

NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.

Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.

Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable.

- Recycler autant que possible.
- Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou consulter l'autorité locale ou régionale de gestion des déchets pour un traitement si aucune solution de traitement n'a pu être trouvée.
- Traiter par : Enfouissement dans un lieu autorisé ou Incinération dans un appareil approuvé (après un mélange avec un produit combustible adéquat).
- Décontaminer les containers vides. Suivre les mesures de sécurité des étiquettes jusqu'à ce que les containers soient nettoyés et détruits.

» Selon le Catalogue européen des codes des déchets, les Codes des déchets ne sont pas spécifiques aux produits mais spécifiques à l'utilisation. Les Codes des déchets devront être attribués par l'utilisateur en fonction de l'application dans lequel le produit est utilisé.

---

## Rubrique 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

Étiquettes nécessaire:

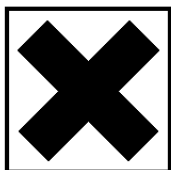
NON RÉGLEMENTÉ PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES

DANGEREUSES: ADR, IATA, IMDG, ADNR

---

## Rubrique 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

---



continué...

# BUFFER MAX MARINE

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 21-Septembre-2007

NH369TCP

CHEMWATCH 6632-78

Version Num:2.0

CD 2008/4 Page 12 sur 13

Rubrique 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

## ANNEXE 1

Composant Annexe 1 67/548/CEE  
CARBONATE-DE-DISODIUM 011-005-00-2

## RISQUE

R Codes Phrases Risque  
R20 » Nocif par inhalation.  
R36/37/38 » Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

## SURETE

Codes S Phrases S  
S22 » Ne pas respirer les poussières.  
S25 » Éviter le contact avec les yeux.  
S36 » Porter un vêtement de protection approprié.  
S51 » Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
S09 » Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.  
S40 » Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utilisez de l' eau.  
S13 » Conserver à l' écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
S26 » En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l' eau et consulter un spécialiste.  
S46 » En cas d' ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l' emballage ou l' étiquette.

## ANNEXE II: Indications de danger

Xn Nocif

## REGLEMENTATIONS

Buffer Max Marine (CAS: Aucun):  
Aucune réglementation applicable

CARBONATE-DE-DISODIUM (CAS: 497-19-8) est trouvé dans les listes obligatoires suivantes;  
CODEX General Standard for Food Additives (GSFA) - Additives Permitted for Use in Food in General, Unless Otherwise Specified, in Accordance with GMP

EINECS

EU Directive 2002/72/EC Plastic materials and articles intended to come into contact with foodstuffs - Annex III

Section A Incomplete list of additives fully harmonised at Community level

European Customs Inventory of Chemical Substances - ECICS (French)

European Union (EU) Annex I to Directive 67/548/EEC on Classification and Labelling of Dangerous Substances - updated by ATP: 29 (French)

European Union (EU) Inventory of Ingredients used in Cosmetic Products

France Threshold Limit Values for Occupational Exposure - VLE/VME (French)

GESAMP/EHS Composite List of Hazard Profiles - Hazard evaluation of substances transported by ships

IMO IBC Code Chapter 17: Summary of minimum requirements

International Council of Chemical Associations (ICCA) - High Production Volume List

OECD Representative List of High Production Volume (HPV) Chemicals

*Cette fiche de données de sécurité satisfait aux exigences, pour autant qu'elles soient applicables, de la réglementation européenne suivante et de ses adaptations: 67/548/CEE, 1999/45/CE, 76/769/CEE, 98/24/CE, 92/85/CEE, 91/689/CEE, 1999/13/CE, ainsi qu'aux exigences de la réglementation française suivante:*

- Code de la sécurité sociale, Livre 4, Accidents du travail et maladies professionnelles
- Travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11 juillet 1977, J.O. du 24 juillet 1977).
- Circulaire n°10 du 29 avril 1980 relative à l'application de l'arrêté du 11 juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale. (Non parue au Journal officiel)
- Arrêté du 6 décembre 1996 portant application de l'article 16 du décret n° 96-98 du 7 février 1996 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiante fixant le modèle de l'attestation d'exposition à remplir par l'employeur et le médecin du travail

continué...

# BUFFER MAX MARINE

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 21-Septembre-2007

NH369TCP

CHEMWATCH 6632-78

Version Num:2.0

CD 2008/4 Page 13 sur 13

Rubrique 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Dispositions particulières aux femmes et aux jeunes travailleurs (Code du Travail, article L234-3)

## Rubrique 16 - AUTRES INFORMATIONS

### PREUVES LIMITEES

» Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d' expositions\*.

\* (preuves limitées).

### RISQUE

#### Explication des Codes de Risques utilisés dans le MSDS

R Codes

Phrases Risque

R20

» Nocif par inhalation.

R36/37/38

» Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R36

» Irritant pour les yeux.

### ANNEXE II: Indications de danger

Xi

Irritant

» La classification de la préparation et de ses composants individuels a été fondée sur des sources officielles et d'autorité, aussi bien que sur des études indépendantes du Comité de classification de Chemwatch en utilisant les références disponibles dans la littérature.

» La fiche technique santé-sécurité ((M)SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

» Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 16 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration.

*Ce document est soumis au droit d' auteur. Sauf en cas d' utilisation pour un usage privé, de recherche, de critique, comme autorisé par la loi relative au droit d' auteur, aucune partie ne peut être reproduite par aucun moyen sans la permission écrite de ChemWatch. Tél (+61 3) 9572 4700.*

Date de livraison: 21-Septembre-2007

Imprimer la date: 20-Février-2009